

# Migrants : « Ne va-t-on pas vers un crime contre l'humanité » ?

Un débat intitulé « Des murs contre l'immigration : de la Méditerranée à Calais » aura lieu ce soir à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) à Paris. Il sera animé par Claude Calame, directeur d'études émérite. De passage à Calais début novembre, ce chercheur militant nous livre son analyse.

PROPOS RECUEILLIS  
PAR MARIE GOUDESEUNE  
calais@lavoixdunord.fr

## CALAIS.

- Y a-t-il un lien entre la politique menée à Calais envers les migrants et celle menée par l'Europe ?

« Oui, et ce lien, Bernard Cazeneuve (ministre de l'Intérieur) vient de l'établir lui-même. En septembre, avant sa visite à Calais, il a passé un accord avec son homologue britannique qui prévoit que les Britanniques financent à hauteur de 15 M€ la pose de barrières au port. Juste après son passage à Calais, il a convoqué ses homologues européens et nord-américains autour d'un "G6" pour envisager la question du terrorisme, mais aussi celle de l'immigration en Méditerranée. »

- L'idée globale étant de renforcer la sécurité aux frontières ?

« En tout cas de rendre plus imperméables ces frontières. C'est une politique élaborée depuis longtemps et qui s'appuie sur l'agence Frontex, chargée de contrôler la frontière au sud de l'Italie et en Grèce, et de l'externaliser en s'appuyant sur les pays limitrophes (Maghreb, Libye, Mauritanie) pour essayer d'empêcher les migrants de traverser la Méditerranée. On a un exemple à Calais de l'opération d'externalisation des frontières, car l'Angleterre externalise elle aussi la sienne à Calais aux frais de la France et avec l'aval de Bernard Cazeneuve, pour qu'il incombe à la police française d'empêcher les migrants de passer. Cela n'arrêtera pourtant pas leur arrivée. »

- On ne peut, selon vous, rendre une frontière imperméable ?

« Non. Les migrants auront toujours de très bonnes raisons de quit-



Des centaines de migrants vivent dehors actuellement à Calais.

PHOTO JEAN-PIERRE BRUNET

## QUI EST CLAUDE CALAME ?

Né en Suisse, Claude Calame est directeur d'études émérite à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Spécialiste de la Grèce antique, il est aussi membre du Conseil scientifique d'ATTAC, de la Ligue des droits de l'homme et du bureau de SOS-Asile (Lausanne).

## LE DÉBAT

Intitulé « Des murs contre l'immigration : de la Méditerranée à Calais », le débat est prévu à l'EHESS aujourd'hui à 19 h. L'historien Gérard Noiriel et le Calaisien Philippe Wannesson y participeront notamment.

ter leur pays, en premier lieu la guerre. On voit bien que le problème se repose toujours : la fermeture de Sangatte, la destruction de la jungle et le démantèlement des squats n'ont pas eu le moindre effet dissuasif. On peut s'imaginer que le problème va se reporter sur d'autres ports comme le Havre, Dieppe, ou la Belgique, dans une sorte de dispersion spatiale, mais ça ne diminuera pas le nombre de migrants qui tentent de passer. »

- Vous avez décidé d'écrire à Bernard Cazeneuve. Que contient votre lettre ?

« Dans cette lettre, je m'interroge sur un point : ne va-t-on pas vers un

**« Il y a crime contre l'humanité lorsqu'il y a extermination, mais aussi d'autres actes inhumains qui causent de grandes souffrances. »**

crime contre l'humanité ? Je pense aux 22 000 migrants morts en Méditerranée depuis 2000. Plus de 3 000 ont perdu la vie depuis début 2014... Il y a des morts là où il y a des murs. Selon le statut de Rome au fondement de la Cour pénale internationale, il y a crime contre l'humanité lorsqu'il y a extermination, réduction en esclavage, prostitution forcée, mais aussi d'autres actes inhumains qui causent de grandes souffrances... Cette définition pourrait s'appliquer à Calais où les conditions de vie des migrants sont indignes. Je m'interroge donc sur le fait que nous pourrions saisir la cour pénale internationale. » ■

\*Autres actes inhumains de caractère analogue causant intentionnellement de grandes souffrances ou des atteintes graves à l'intégrité physique ou à la santé physique ou mentale.

# Sortie du réseau de réussite scolaire : nouvelle mobilisation du collège et des écoles mardi

**GUÎNES.** Dans le cadre de la refondation de l'éducation prioritaire, le ministère de l'Éducation nationale a établi une nouvelle cartographie des établissements scolaires. Le collège des Quatre-Vents à Guînes a appris la semaine dernière sa sortie du réseau de réussite scolaire (RSS). Et donc la perte des moyens alloués dans le cadre de ce dispositif. Vendredi, aucun élève, sur 522, n'a ainsi franchi les portes de l'établissement. Le mouvement de

protestation des parents et des enseignants s'était propagé aux écoles rattachées au collège. Les personnes mobilisées craignent la suppression de cinq postes d'enseignants, de deux postes de surveillants, de deux agents d'entretien et d'un poste d'infirmière et/ou d'assistante sociale.

## ACTION CARITATIVE DES ENSEIGNANTS

Pour justifier son choix, le ministère a mis en avant plusieurs cri-

tères : le retard d'un an à l'entrée en sixième (en l'occurrence 14 % à Guînes), les boursiers (41,7 %), les élèves défavorisés (63,9 %) et la réussite au brevet (87 %). Ces chiffres sont contestés par les parents d'élèves et les enseignants. Selon eux, « d'autres collèges ont de meilleurs chiffres et sont restés dans le réseau RSS », lancent-ils. Hier soir, parents et enseignants ont décidé de lancer une nouvelle mobilisation, mardi. Des tracts vont être distribués dans toutes

les écoles du secteur pour mettre en place une journée sans élève. Un appel suivi par les enseignants du collège. Demain, les professeurs des Quatre-Vents organisent une action originale : plutôt que de se mettre en grève, « ce qui arrangerait le rectorat », notent-ils, ils verseront l'équivalent de leur journée de travail au centre communal d'action sociale de Guînes. « Nous en profitons pour expliquer la situation aux élèves », ont-ils expliqué. ■ É. D.



Les parents d'élèves et les enseignants organisent une journée morte mardi.